



## Option PATRIMOINE

Inscriptions  
Niveau 6° et 5°

### ***Qu'est ce que le patrimoine ?***

Le patrimoine est l'héritage commun d'une société.

### ***La Guadeloupe une terre au patrimoine riche et varié***

La Guadeloupe se distingue par son **incroyable richesse culturelle, environnementale et patrimoniale**. Deux communes, Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, sont classées « villes d'Art et d'histoire ». Plus d'une cinquantaine de bâtiments sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Pourtant, cette particularité est méconnue de la plupart des collégiens.

### ***Quel est l'intérêt d'inscrire son enfant en classe patrimoine ?***

L'enseignement a pour but principal la **découverte de l'histoire, de la géographie et de la culture guadeloupéenne**. Il aidera l'élève à **mieux connaître ses racines**.

### ***Quel est le niveau concerné ?***

L'option sera proposée à **tous les élèves de 6e et de 5e** qui le désirent, **quel que soit leur niveau scolaire**. Le recrutement s'effectuera sur la base du volontariat.

### ***Comment se déroulera l'option ?***

Les élèves inscrits auront chaque semaine **une heure** consacrée au patrimoine guadeloupéen. Celle-ci sera animée par le **professeur d'histoire M.DURIMELE**.

L'enseignement s'organisera autour de trois thématiques : « La Guadeloupe son histoire et sa géographie », « Notre environnement régional » et « Port-Louis d'hier à aujourd'hui ». Des **sorties pédagogiques** seront également proposées aux élèves.

-----

Je soussigné(e) M./Mme .....  
responsable de l'élève.....  
qui sera scolarisé en classe de  6°       5°

souhaite que mon enfant suive l'option **Patrimoine** à la rentrée 2019/2020.

Signature des parents :